

Mars 2012



## Éditorial

### Des arbres...

Évoquer l'actualité ? Ah non, pas la campagne présidentielle dont on a l'impression de ne plus arriver à s'extraire... Alors pour cela, j'ai décidé, très simplement de vous parler « arbres »...

À Simorre, nos ancêtres ont planté des platanes à tous les emplacements publics qui leur paraissaient essentiels pour l'ombre et la simple beauté. Quel âge ont-ils ? Nous n'en savons rien. À l'entrée du Jardin des Plantes à Paris il y a un platane. Planté, en 1785 par le grand naturaliste Buffon, il a aujourd'hui 226 ans et selon les botanistes, les platanes sont potentiellement immortels !

Comme chacun a pu le constater, notre équipe municipale prend grand soin de ses arbres : il y a quelques semaines ils ont ainsi eu droit à une cure de jeunesse ! Et depuis le début de nos mandats, nous en avons planté, tant au bout

de la Ville que devant la salle des fêtes.

Un arbre a une surface considérable : notre plus grand platane déployé avec feuilles recto verso, racines, tronc et branches couvrirait 200 ha ! Ainsi peut-il absorber le carbone, dégager l'oxygène, séquestrer les polluants.

Alors pourquoi, n'ai-je, sur nos platanes que gens récriminant sur leurs racines, leurs feuilles et oubliant leur beauté, leur ombre, la fraîcheur que celle-ci leur apporte (et comment ne pas flétrir, à cette occasion, celui qui a systématiquement mis à mort les deux chênes de haute tige que nous avons plantés successivement devant l'Abbatiale...).

L'arbre est un bon citoyen, décoratif, taiseux, économe, calme et courageux. Rappelons-le nous à chaque moment où vers lui nous élevons les yeux.

*Claude SILBERZAHN-MENDOUSSE*



Photo : Rémi GOUTURIER

## État civil



GOMES PERIERA Sarah, le 7 février

DESPAUX Marius, le 20 décembre

ZANON veuve BUSO Ida, le 5 janvier

BABY Albert, le 12 janvier



FOURMENT veuve ADET Odette, le 5 février

LASCOUX Raymond, le 12 février

DURRIEU veuve REY Alexia, le 14 février (Maison de retraite)

LAFFONT Paul, le 25 février

SEGUIN Robert, le 12 mars (Maison de retraite)

## La zone d'activité de Saintes

La zone d'activité de Saintes, située à proximité immédiate de la coopérative va connaître sa première implantation.

Il s'agit d'une maison funéraire créée à l'initiative de la SCI du HAUT ASTARAC gérée par Thierry BERTHEAU.

Voilà un équipement qui manquait dans la vallée et qui est dû à une initiative privée conjuguée à celle de la Communauté de Communes des Coteaux de Gimone à laquelle nous sommes redevable de cet équipement.

Nous avons délivré en ce mois de Mars le permis de construire de cet ensemble.



## Intercommunalité (suite... mais hélas pas fin !)

Notre conseil municipal lors de sa séance de Février a rejeté la carte de l'intercommunalité présentée par le Préfet.

Nous l'avons dit et répété (cf. gazettes de Mars et Décembre 2010, de Septembre et Décembre 2011) la disparition de notre Communauté est pour nous un crève-cœur, car la collaboration entre les communes de la vallée de la Gimone et l'efficacité des dispositifs mis en place constituaient une réussite marquante.

Les communes du canton de Saramon qui ont refusé successivement la fusion de notre Communauté avec celles des Hautes Vallées, puis le « renfort » de Lombes et des communes qui lui sont rattachées, portent une part de responsabilité évidente de cette mort annoncée, le « reste » relevant de la politique politicienne quand ce n'est pas de l'entrechoc des egos...

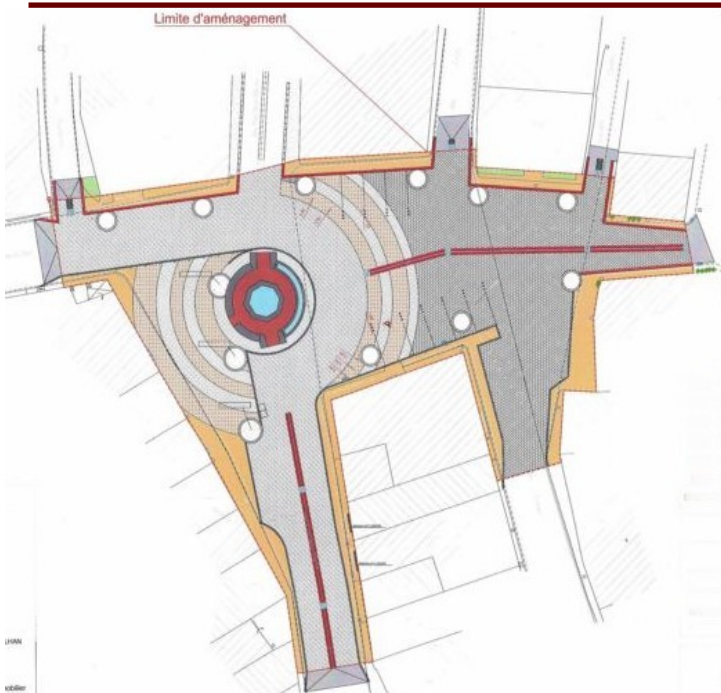
En fait notre divergence est profonde. Elle touche à l'idée même que nous nous faisons de l'avenir de nos bourgs.

Saramon se rattache à la vision « productiviste » qui a marqué les dernières décennies dans notre Région et qui se traduit par une volonté d'accroître à tout prix la population, et bien souvent conduit à des bourgs-dortoirs... D'où cette volonté de se rapprocher institutionnellement du futur échangeur miracle de la RN21 à Gimont.

Nous avons quant à nous, privilégié le cadre de vie, qui implique une extension sobre et maîtrisée, axée sur le bien vivre ensemble. La fabrication à Simorre de « bouts d'avions » n'est pas notre fin ultime !



## Projet : Place du maquis



2012 aura été marquée par la réhabilitation de l'ancienne gendarmerie (voir ci-contre), de son jardin et du Foirail. Entre temps et depuis bientôt 4 ans, ainsi que nous l'avons noté dans une précédente Gazette, nous avons travaillé avec l'architecte et le bureau d'études à la réhabilitation de la Place du Maquis.

Le projet est aujourd'hui bouclé ainsi qu'il apparaît dans le plan ci-joint. Le dossier en a été adressé à l'Europe, à l'État, la Région, le Pays, le Département...

Pourquoi le cacher ? Pour 1000 raisons - dont un certain nombre ne saurait vous échapper - la plus grande incertitude plane sur le sort qui sera réservé à nos demandes de financements extérieurs.

Pour la première fois depuis 12 ans, connaissons-nous un « blanc » dans nos grands chantiers de réhabilitation et de revitalisation de Simorre ?

Nous ferons tout pour vaincre ces vents adverses !

## Un parc public à Simorre

Lors de notre dernier conseil municipal, la Commune a décidé d'acquérir le terrain d'un hectare, qui borde le parking de la Salle des Fêtes.

Un projet à réaliser dans les prochaines années quand le moment sera plus propice : un grand espace de promenade et de loisirs avec une pièce d'eau et des arbres de multiples espèces.

Un joli coin naturel à l'entrée du village à imaginer, concevoir et réaliser...

Voilà, du pain sur la planche pour nos successeurs !



## Du nouveau aux services techniques



Un nouveau simorrain s'est installé avec sa compagne, il y a plus d'un an sur la commune. La mairie était à ce moment-là à la recherche d'un nouvel employé pour son service technique. David Lelong, lui, en recherche d'emploi. Intéressé par ce poste, il a été embauché dans un premier temps pour une période d'essai. Compétent dans de nombreux domaines, autonome et sérieux : il a été titularisé en CDI lors du dernier conseil municipal.

Bienvenue à lui et à Julie, sa compagne, actuellement en stage à l'école !

## Ça avance à l'ancienne gendarmerie...

Au début de l'été, les travaux de réhabilitation de l'ancienne gendarmerie, de son jardin public dorénavant reliés au Foirail, seront terminés.

Le club des personnes âgées pourra réintégrer ses locaux et profiter des beaux jours dans un jardin repensé pour eux et leurs familles.

Les activités para-médicales prendront place au premier étage. Une salle donnant sur la cuisine et sur une terrasse avec pergola accueillera les rencontres associatives.

Tout cet ensemble sera relié au centre-bourg par un cheminement aménagé desservant, au passage, de nouvelles toilettes publiques intégrées à « l'ancienne caserne des pompiers ». « Ancienne caserne des pompiers », « Ancienne gendarmerie », il nous faut rebaptiser tout cela ! Un concours d'idées est ouvert !



## RAPPEL... concernant les élections

**Élections Présidentielles** : Dimanche 22 avril - Dimanche 6 mai

**Élections Législatives** : Dimanche 10 juin - Dimanche 17 juin

Le bureau de vote sera ouvert à la cantine de l'école.

Entrée par le « Chemins des écoliers ».

Porte de l'aire de jeux près du « Préau de l'Enfance ».



## MAIRIE DE SIMORRE

Téléphone : 05 62 65 30 22

Télécopie : 05 62 65 35 37

Messagerie:

mairie.simorre@wanadoo.fr

Site internet: www.simorre.com

Directeur de la publication :

Françoise BELLARD



La page des associations et des citoyens :

### Incivilité ou vivre sans gêner personne

Où s'arrête la liberté de chacun ?

Dans le respect des autres : ses voisins, sa famille, ou toute personne rencontrée dans la rue.

L'incivisme commence par l'égoïsme, cet état d'esprit qui fait que l'on ne pense même pas qu'à côté de nous vit un autre et donc que notre manière de faire puisse le gêner : on ne pense qu'à soi, on se moque des autres, de leur travail, de leur liberté, de l'environnement mais pas seulement, de la nature, de la propreté des rues aussi.

Cet état d'esprit est parfois sans conscience, mais plus souvent fait consciemment. On remarque souvent que l'on ne prend pas le temps de se déplacer à la bonne benne à ordures (celle du verre par exemple), de porter ses déchets à la déchèterie (on utilise le fossé d'en face ou le champ du voisin), on dépose trop tôt

son sac de déchets devant chez soi (voir souvent notre halle) en attendant que passe le SICTOM (parfois on ne tient même pas compte de son passage), on laisse divaguer son chien, et bien souvent on compte trop sur le travail des employés municipaux qui perdent beaucoup de temps en ce domaine et ont bien d'autres choses à faire, on stationne sur les trottoirs non stabilisés pas prévus à cet effet...

Alors pour que notre village soit représentatif, un peu de discipline (si peu), un peu de réflexion (pas beaucoup), et beaucoup d'attention (ça ne coûte rien) juste pour vivre un peu mieux entre nous...

L'incivisme coûte cher, ce sont vos impôts (enfin... pour ceux qui en paient).

*Marc Gianetti, pour un collectif du village et de riverains*



### Les prochaines animations



**Samedi 7 avril** : Concert Jazz au BàO avec Swing 39

**Dimanche 8 avril** : Loto de l'USS à la Salle des Fêtes

**Lundi 9 avril** : Randonnée pédestre et omelette Pascale (Lous caminaires)

**Vendredi 13 avril** : Concert « Chanson française » au BàO avec Louis Ville

**Samedi 14 avril** : Randonnée pédestre à St Antonin Noble Val (Lous caminaires)

**Dimanche 22 avril** : Randonnée vélo et VTT & Randonnée pédestre (Le guidon simorrain & Lous caminaires)

**Du vendredi 27 au lundi 30 avril** : Fête locale de la St Cérats (Comité des fêtes)

**Samedi 12 mai** : Bal country à la Salle des Fêtes (21H00)

**Du 11 au 13 mai** : Randonnée pédestre dans le Sidobre (Lous caminaires)

**Samedi 19 mai** : Concert Jazz au BàO « Mooz jaï » avec Magali Piétri

**Vendredi 25 mai** : Printemps des arts « Tutti » Concert à l'église avec l'orchestre à cordes de Simorre (21H00)

**Samedi 26 mai** : Printemps des arts Concours « Forte piano », Récital pour 2 pianos (église de Villefranche)

**Dimanche 27 mai** : Printemps des arts « Chœurmania » ensembles vocaux ViVes Voix et de l'Armagnac (21H00)

**Lundi 28 mai** : Randonnée pédestre autour de Simorre (Lous caminaires)

**Samedi 2 juin** : Spectacle école de danse « Petit Pas » de Marieke Simons à la Salle des Fêtes (21H00)

**Samedi 2 juin** : Concert anniversaire du bar/resto le BàO

**Dimanche 17 juin** : Fête des foins, exposition de matériels, repas, démonstrations (Musée paysan d'Émile)

**Du 17 juin au 27 juillet** : Exposition « Passaires de memoria en Gasconha » au Musée paysan d'Émile

**Vendredi 22 juin** : Fête de l'école à la Salle des Fêtes - spectacle et repas (18H30)

**Samedi 23 juin** : Concert Pop au BàO avec Cats On Trees

**Samedi 30 juin et dimanche 1er juillet** : 18ème Festival pour enfants « FISTI'DRÔLE » Simorre au moyen-âge

*Les associations ou les Citoyens voulant faire paraître un article dans la Gazette doivent les déposer à l'accueil de la mairie au plus tard 15 jours avant la parution du prochain bulletin (début juin).*